

Assurance : pay as you drive

Payez pour ce que vous roulez.

Si le principe est attrayant d'un premier abord, il demande à ce que tous vos déplacements soient surveillés en permanence afin que l'on puisse vous faire payer réellement votre consommation, de la même façon que pour les forfaits de téléphone. Et donc, votre véhicule se doit d'être équipé d'une "boîte noire" qui enregistre vos parcours. Pas besoin de faire un dessin pour expliquer où le bât blesse: comment gérer les données échangées avec votre **assureur** et peut on accepter d'être en permanence "traqué"?

Axa propose dès aujourd'hui aux entreprises un contrat **pay-as-you-drive**. Le module électronique est réalisé par les services de télématiques embarqués d'Orange qui est partenaire du projet.

Un système identique destiné aux particuliers arrive en janvier. La technique est gérée par la société Cobra qui a présenté son système. C'est ce concept qui est proposé aux **assurances**.

Cobra s'appuie sur un réseau de 400 installateurs répartis sur le territoire capable d'installer la "boîte noire" et d'assurer un SAV. Cobra se chargera aussi de collecter et de traiter les datas de chaque **véhicule**. Ceux-ci ont été limités à 3 paramètres:

kilométrage

heure

type de route empruntée

Ces 3 données donneront lieu à des tarifications modulées que l'on peine un peu à imaginer: les usagers à risques seront ils les personnes qui utilisent souvent leur **véhicule** aux heures de pointe, ou durant la nuit voire même sur des routes statistiquement accidentogènes ?

Cobra avance que la seule présence du boîtier dans l'auto incitera les gens à conduire avec prudence, en évitant les risques. Encore faut il savoir ce que les assurances entendent par "risques" ?

Cobra vend son système comme étant très bon marché. Pas pour les assurés, non, pour les **assurances** bien sûr. L'ambition est d'équiper (et donc d'assurer) 80.000 voitures en 2008, ce qui laisse à penser que beaucoup **d'assureurs** sont prêts à se lancer dans le pay-as-you-drive.

Ces systèmes existent déjà en GB (100.000 contrats) et en Italie où 320.000 voitures sont équipées.

Bref, tant que le choix sera permis, pas de soucis. Mais le risque est que ce genre de pratique qui réduit encore un peu plus les libertés individuelles (quoiqu'on en dise) s'étende jusqu'à en devenir plus précise dans ses enregistrements (vitesse, trajet imposé, comportement au volant, restrictions en tout genre...etc) puis obligatoire. Tout ça sous couvert de toujours plus de sécurité. Nous n'en sommes pas là mais l'idée est dans l'air. Le veut-on vraiment ?

Journal les echos